



Ajustement d'activités de la Ville en réponse aux plus récentes mesures sanitaires

Rivière-du-Loup, le 17 décembre 2021 – La Ville de Rivière-du-Loup annonce certaines modifications à ses activités, services ou événements, afin de tenir compte des plus récentes exigences gouvernementales et participer à l'effort collectif pour freiner l'importante recrudescence de propagation de la COVID-19.

Patinage et bains libres

L'achalandage maximal repasse dès maintenant à 25 personnes et l'inscription devra obligatoirement s'effectuer via *Mes loisirs en ligne* à VilleRDL.ca/MesLoisirs. Cela veut donc dire, pour le bain libre, que la carte à poinçonner ne sera plus acceptée jusqu'à nouvel ordre. Il est à noter que la fin de semaine affichait déjà complet, mais que des plages demeurent offertes ces prochains jours.

En ce qui a trait au patinage libre cette fin de semaine, l'inscription à la porte sera possible s'il reste de la place uniquement, afin de laisser quelques jours d'acclimatation aux citoyens et alors que le patinage libre est généralement moins achalandé que les bains. L'inscription en ligne demeure tout de même vivement recommandée, pour s'assurer d'une place et éviter les déceptions à la porte.

Programmation Esprit de Noël

La plupart des activités de la programmation des Fêtes ne seront pas affectées par les mesures à l'exception de deux, dont l'événement « Noël avec les élus » qui devait avoir lieu devant l'hôtel de ville le 22 décembre et qui est annulé.

Également, le patinage avec animation qui devait réunir 100 personnes en soirée dimanche est reporté à une prochaine programmation à déterminer. Les familles inscrites recevront ces prochaines heures un courriel les informant de la situation. Même si les nouvelles mesures s'appliquent théoriquement à compter du 20 décembre, les intervenants éprouaient un malaise à tenir l'événement à quelques heures à peine de leur entrée en vigueur, d'autant que le masque n'est pas obligatoire sur la glace.

...2



Séance du budget

Finalement, la présentation du budget est pour l'instant maintenue dans la salle du conseil. Plus de détails seront communiqués dès que possible lundi, alors que la Ville attend les précisions additionnelles du décret à venir pour déterminer la façon d'y prendre part.

Il est toutefois acquis qu'une forme ou l'autre de participation et de période de questions sera possible à l'occasion de cet important exercice démocratique.

– 30 –

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611

